

Etude d'Incidences sur l'Environnement

Projet de parc éolien à Pont-à-Celles

Réunion d'information préalable du public
21/10/2020

Gilles Delfosse

sertius

www.sertius.be



LE BUREAU D'ÉTUDES SERTIUS

Expertise dans plusieurs domaines



Environnement
(EIE, ISO, etc.)



Sol
(Investigation et
assainissement)



Sécurité
(SEVESO, risques, etc.)



Juridique
(conseils, recours, etc.)

- ✓ **Actif dans les 3 régions de Belgique**
- ✓ **Agréé EIE et Sol en Région wallonne**

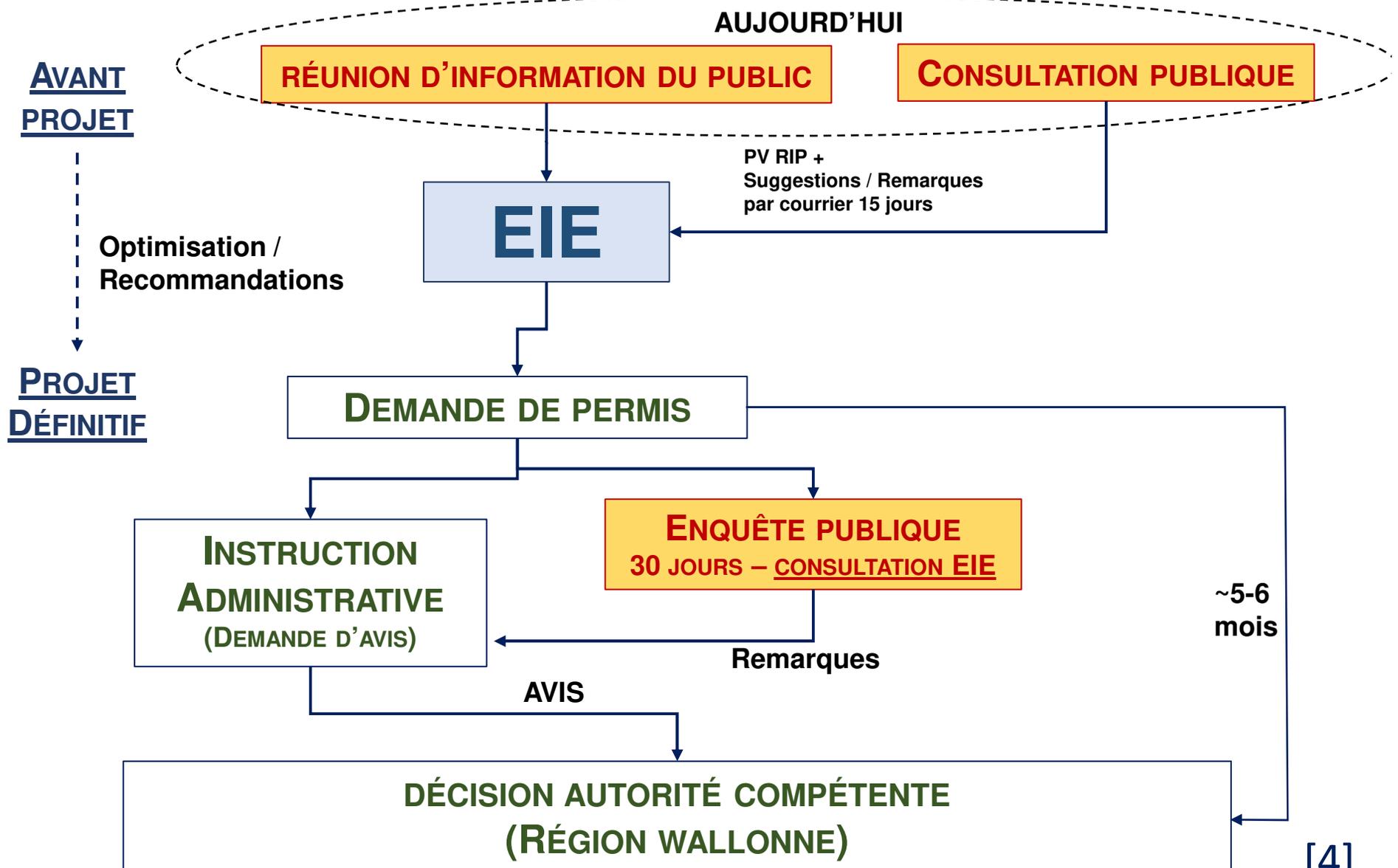
QU'EST-CE QU'UNE EIE?

- = Rapport d'expert indépendant joint à une demande de permis
- = Identifie, décrit et évalue les incidences sur l'environnement :
 - Effets directs / indirects
 - A court / moyen / long terme
 - Lors de la construction / exploitation / démantèlement
- = Evalue les alternatives possibles
- = Formule des recommandations à l'attention du Demandeur et de l'Autorité
- = Apporte des réponses aux demandes /remarques / suggestions du public
- = Outil d'évaluation, d'orientation, d'information et d'aide à la décision

Contenu de base défini par la législation

L'EIE fera l'objet d'une évaluation par les Pôles Environnement et Aménagement du Territoire

L'EIE DANS LA PROCEDURE DE DEMANDE DE PERMIS



CONTENU DE L'EIE

Analyse des critères d'implantation

Distance à l'**habitat**

(Zone d'habitat au plan
de Secteur + Habitations
hors zones d'habitat)

Distance aux **infrastructures**

(Autoroutes, routes, lignes
HT, conduites de gaz,
radars, liaisons hertziennes,
etc.)

Distance aux **zones d'intérêt biologique**

(Natura 2000, SGIB, etc.)

Localisation par rapport aux **zones d'intérêt paysager**

Localisation par rapport aux autres **parc éoliens**

(en projet, autorisés ou
existants)

etc.

CONTENU DE L'EIE

➤ Milieu physique :

- ✓ Sol et sous-sol
- ✓ Eaux souterraines et eaux de surface
- ✓ Qualité de l'air → Gain en CO₂, SO₂, NO_x et poussières

➤ Milieu biologique :

- ✓ Description des habitats sur le site et aux alentours
- ✓ **Avifaune et chauve-souris** → Relevés sur le terrain

CONTENU DE L'EIE

➤ Milieu humain :

- ✓ Cadre de vie et paysage (photomontages)
- ✓ Patrimoine et biens classés
- ✓ Bruit (mesures du bruit ambiant et modélisations)
- ✓ Ombre stroboscopique
- ✓ Activités socio-économiques

➤ Infrastructures :

- ✓ Servitudes aviation civile et militaire
- ✓ Lignes haute-tension, pipeline
- ✓ Voiries, mobilité, sécurité

L'EIE...

➤ Formule des recommandations

= mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives (si le projet était autorisé)

➤ Tient compte des spécificités du projet

- ✓ Nombre et puissance des éoliennes
- ✓ Dimensions de la nacelle et du rotor
- ✓ Impacts **cumulatifs** avec les autres parcs voisins
- ✓ Impacts transfrontaliers

➤ Tient compte des spécificités du site

➔ **Votre avis/connaissance des lieux est important !**

CONTENU DE L'EIE – ZONE DE VISIBILITÉ



LEGENDE :

- Eolienne projetée
- Périmètre d'étude intermédiaire (5 km)
- Zone de non-visibilité du projet
- Zones d'habitat

**Zones grises
=
projet non visible**

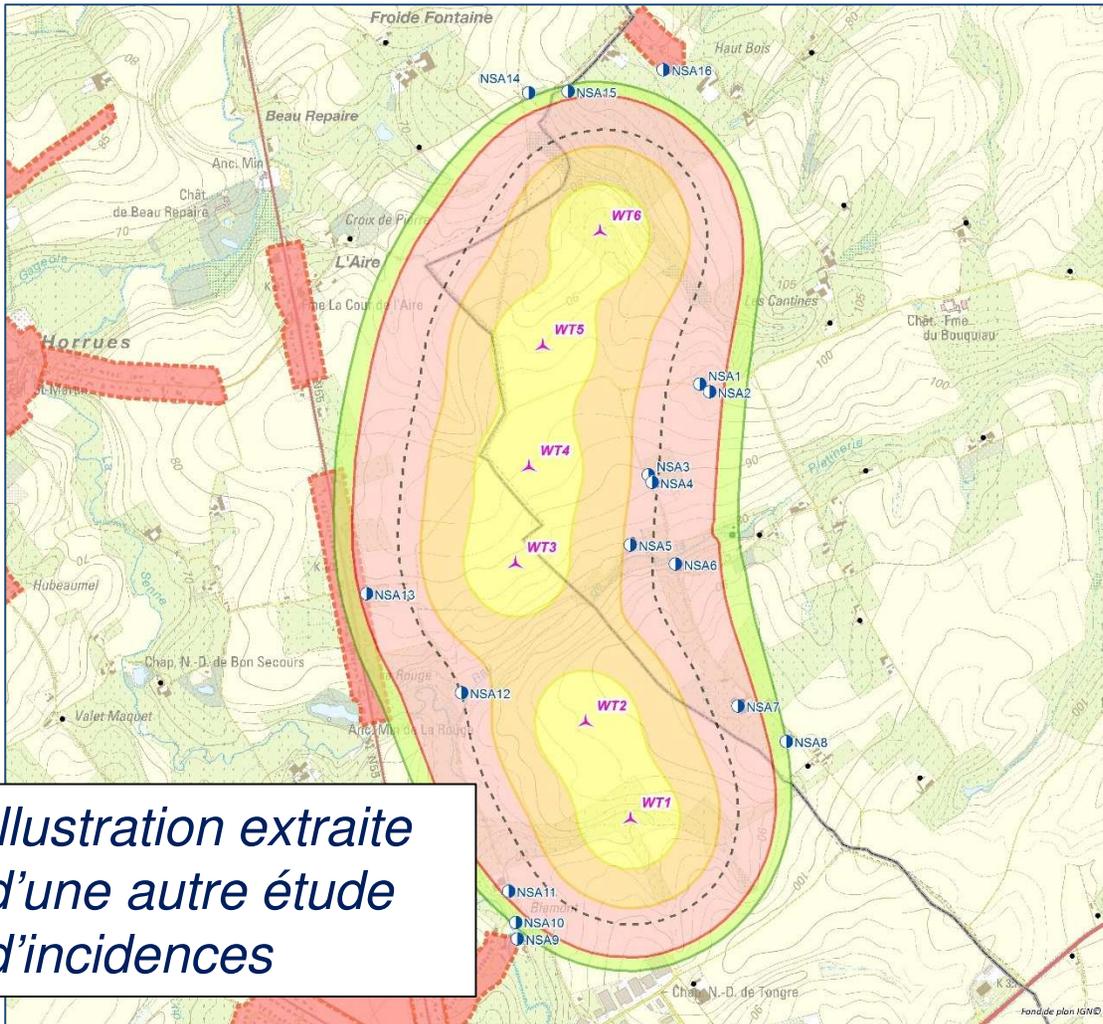
*Illustration extraite d'une
autre étude d'incidences*

CONTENU DE L'EIE – PHOTOMONTAGES



*Illustrations extraites
d'une autre étude
d'incidences*

CONTENU DE L'EIE – BRUIT



LEGENDE :

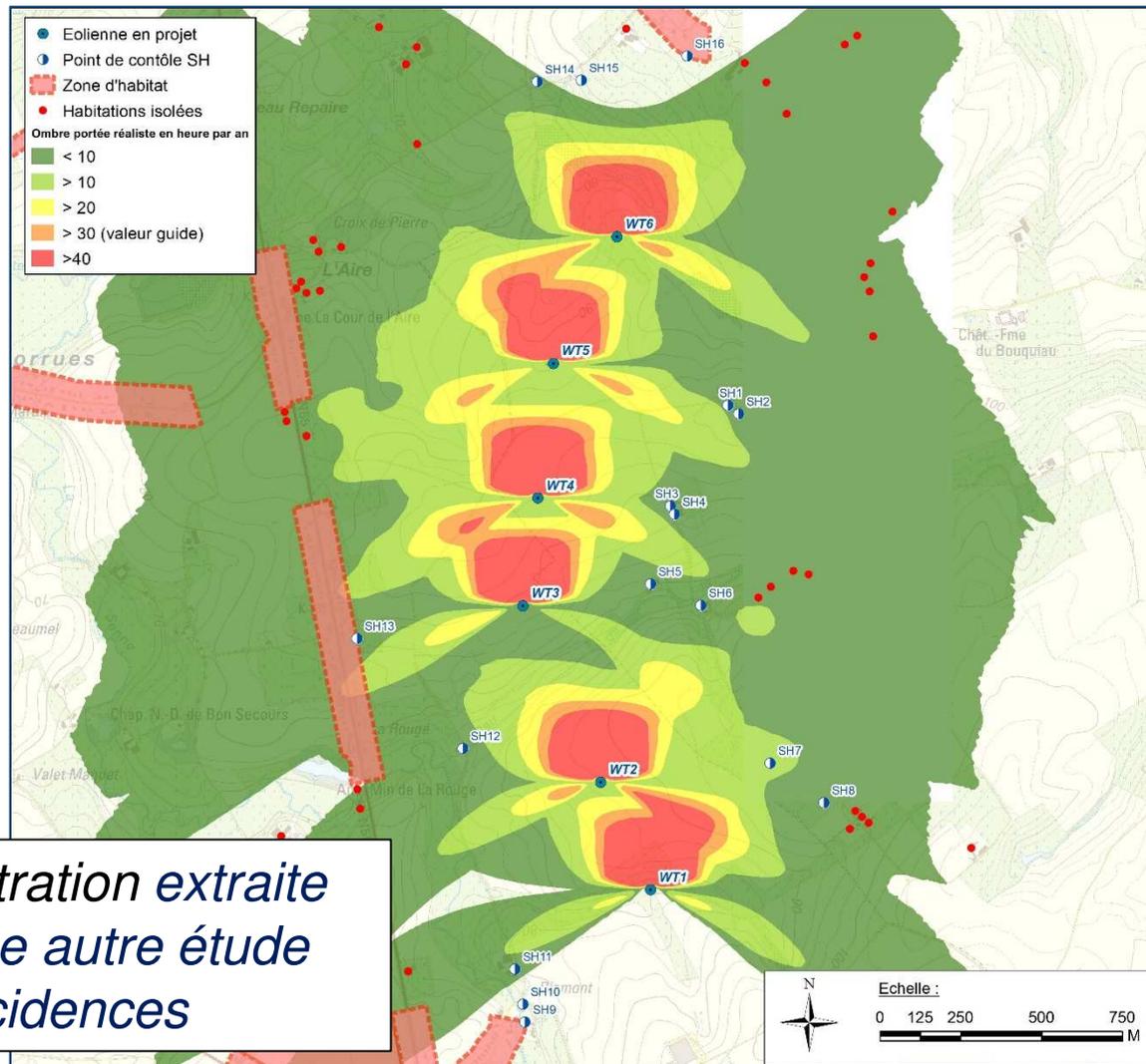
- ▲ Eolienne
- Point de mesure (CD) ou de contrôle (NSA)
- ▭ Limites communales
- ▨ Zone d'habitat
- Habitation isolée

Simulation acoustique à Vitesse de vent à 10 m de 8 m/s

- Isophone 39 dB(A)<La.part<40 dB(A)
- Isophone 40 dB(A)<La.part<45 dB(A)
- Isophone 43 dB(A)
- Isophone 45 dB(A)<La.part<50 dB(A)
- Isophone 50 dB(A)<La.part

- **Modélisation de la dispersion du bruit** autour des éoliennes
- Vérification du respect des normes
- Si besoin, **directives de bridage** afin de s'assurer du respect des normes en vigueur

CONTENU DE L'EIE – OMBRE PORTÉE



- **Modélisation de l'ombre portée** autour des éoliennes
- **En heures d'ombrage par an** et en nombre de minutes maximum par jour
- **Vérification du respect des normes**

Illustration extraite d'une autre étude d'incidences

VOTRE PARTICIPATION - RAPPEL

✓ Réunion d'Informations Préalable (RIP)

- 21/10/2020 (ce soir)
- PV de la RIP sera annexé à l'EIE

✓ Courrier (délai de 15 jours)

- jusqu'au 05/11/2020
- Adressé à la commune et au Demandeur !

Avant le
dépôt de la
demande
de permis

✓ Enquête publique

- 30 jours

Après le
dépôt

Merci pour votre attention

sertius

www.sertius.be



ADRESSES UTILES

✓ **Administration communale :**

Collège communal de Pont-à-Celles
Place communale, 22
6230 Pont-à-Celles

✓ **Demandeur :** → **En copie du courrier !**

Electrabel
A l'intention de Madame Stéphanie Mascchelein
Boulevard Simon Bolivar, 34
1000 Bruxelles

→ **Suggestions et remarques jusqu'au 05/11/2020 !**